

22.07.2016

PNC : la direction déplore le maintien du préavis de grève malgré ses nouvelles propositions

Les discussions se sont poursuivies jusqu'à jeudi soir tard dans la nuit avec les organisations syndicales représentatives du Personnel Navigant Commercial.

Ce vendredi matin, la direction a adressé aux organisations représentatives une proposition pour clarifier et compléter le projet d'accord collectif PNC pour la période de novembre 2016 à mars 2018. En complément des améliorations contenues dans le projet d'accord, cette nouvelle proposition comporte plusieurs avancées pour les PNC, qui répondent pour une large part aux demandes formulées tant par l'UNAC -qui a reporté son préavis de grève il y a plusieurs jours- que par l'UNSA PNC et le SNPNC/FO.

"La direction de l'entreprise, en proposant la reconduction de l'accord actuel accompagnée de nombreuses améliorations qui concernent la vie quotidienne des PNC, a été aussi loin que possible dans un esprit de compromis et de responsabilité au regard de l'avenir de la compagnie, donc des PNC et de tous les salariés. La menace d'une grève que nos clients, au pic de l'été, ne nous pardonneront pas, n'a pas de sens au regard de cette proposition d'amélioration de l'accord PNC", a déclaré Frédéric Gagey.

